

Association Française des AIDANTS
Centre de formation

Catalogue de formation 2013





Madame, Monsieur,

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des AIDANTS milite pour la reconnaissance de la place et du rôle des proches aidants dans notre société et s'attache à être en présence auprès d'eux, quel que soit l'âge, la maladie ou le handicap de la personne qu'ils accompagnent.

Ayant à cœur de prolonger son action, l'association propose un Centre de formation dont la particularité est de s'adresser aux proches aidants comme aux professionnels concernés par l'accompagnement des personnes en difficulté de vie, qu'ils interviennent à domicile ou en établissement.

Les professionnels de l'aide, du soin et de l'accompagnement nous font souvent part de leurs questionnements : quelles réponses pouvons-nous apporter aux aidants en souffrance ? Comment réagir quand ils refusent d'être accompagnés ? Les aidants sont-ils des usagers ? Des partenaires ? Les professionnels témoignent de la difficulté pour eux de voir parfois leurs compétences mises en doute par les aidants, de leur sentiment d'agir sous contrôle et de ne pouvoir accomplir leur rôle comme ils l'auraient envisagé auprès de la personne accompagnée.

Du point de vue de l'association, les relations souvent complexes entre les aidants et les professionnels sont liées à la difficulté pour chacun de trouver sa juste place et d'être reconnu dans le rôle qui est le sien. La formation est un outil pour parvenir à cette justesse de la relation et favoriser la possibilité pour chacun, personnes en difficulté de vie, aidants et professionnels, d'être reconnus dans sa place, dans son rôle, dans son expertise et dans ses compétences. Il en va de la qualité de vie des aidants, de la qualité de vie au travail des professionnels et de la qualité de l'accompagnement des personnes en difficulté de vie.

Nous vous invitons à parcourir les pages de ce catalogue pour découvrir plus en détails notre offre de formation professionnelle dont la vocation est de s'adapter à vos projets, à vos attentes et à vos objectifs. Nous nous engageons à faire du sur-mesure notre mode d'intervention et nous tenons à votre disposition pour construire avec vous la formation qui vous convient.

Florence Leduc,
Présidente de l'Association Française des AIDANTS.



Nos engagements

En intra-établissement	4
En inter-établissements	5
L'équipe pédagogique	6
Les outils pédagogiques	7

Nos programmes de formation

Professionnels et aidants : trouver sa juste place avec la personne accompagnée	8
Prendre en compte les aidants dans l'évaluation de la situation des personnes en difficulté de vie	9
Construire une démarche de prise en compte des aidants dans sa structure	10

Informations générales

Bulletin d'inscription	11
Conditions générales des prestations de formation	12
Présentation de l'Association Française des AIDANTS	13

+ Etablir pour vous une proposition d'intervention personnalisée, en fonction de vos attentes et de vos objectifs

Avant toute intervention, nous échangeons sur vos questionnements et vos problématiques en lien avec la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie. C'est à partir de ces échanges que nous construirons ensemble une proposition d'intervention sur mesure, en fonction de vos besoins et de vos objectifs.

Pourquoi choisir l'intra-établissement ?

Ces formations s'ajustent à la culture de votre structure et s'inscrivent véritablement dans son fonctionnement.

+ Définir ensemble des modalités d'intervention qui vous conviennent le mieux

Formations pluridisciplinaires	Formations spécifiques
Public : tout professionnel de la structure indépendamment de sa fonction et de ses missions	Public : professionnels exerçant une mission spécifique (ex. : direction, encadrement, évaluation, accompagnement social, soin à domicile...)
Avantage : elles favorisent l'émergence d'une culture professionnelle commune sur l'accompagnement des personnes fragilisées dans leur environnement en tenant compte des proches aidants	Avantage : elles permettent d'acquérir des savoirs et savoir-faire spécifiques à l'exercice de ses missions professionnelles

+ Etre à vos côtés pour le suivi de votre projet de formation

Suite à chaque formation :

- ◆ Nous vous transmettons **un compte-rendu pédagogique**
- ◆ Nous vous proposons un entretien téléphonique afin de réaliser **le bilan de votre projet de formation**

Si les programmes de formation proposés dans ce catalogue ne correspondent pas à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter. Nous construirons pour vous un programme de formation ajusté à vos attentes.

Nous sommes à votre disposition au
01.45.48.63.43



Tarifs d'intervention : entre 1250 et 1500 €* par jour pour un groupe jusqu'à environ 15 participants, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

* Nous proposons des tarifs préférentiels aux structures adhérentes porteuses de Cafés des Aidants.

Des formations sur les diverses questions liées à la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

+ Les avantages des formations en inter-établissements

- ◆ Vous permettre de rencontrer d'autres professionnels engagés sur la prise en compte et l'accompagnement des aidants
- ◆ Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la coopération entre professionnels d'un même secteur

+ Le calendrier des formations proposées

Formations	Dates	Lieu
Construire une démarche de prise en compte des aidants au sein de sa structure	Jeudi 6 et vendredi 7 mars 2013	Paris
Prendre en compte les aidants dans l'évaluation de la situation des personnes fragilisées	Mercredi 10 et jeudi 11 avril 2013	Paris
Professionnels et aidants : trouver sa place avec la personne accompagnée	Mercredi 12 et jeudi 13 juin 2013	Paris

Pour vous inscrire à ces formations, il suffit de nous renvoyer complété le bulletin d'inscription que vous trouverez en page 11.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 01.45.48.63.43

Tarif : 295 €* par jour et par participant

* Tarif pour les structures adhérentes porteuses d'un Café des Aidants : 245 €



Vous pouvez vous renseigner auprès de votre OPCA pour connaître les conditions de prise en charge financière des actions de formation auxquelles vous souhaitez participer ou que vous souhaitez organiser.

Pour être tenu informé des actualités du Centre de formation

Inscrivez-vous à notre lettre d'information par simple mail à l'adresse charlotte.lozach@aidants.fr

Nous proposons également des formations :

- ◆ Dans plusieurs villes de France : Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg, Nantes...
- ◆ Sur des thématiques spécifiques animées par des experts reconnus du secteur (ex. : le soutien psychologique des proches aidants, les proches aidants et les mesures de protection juridique, l'approche éthique de la question des aidants, etc.)

Des formateurs issus d'horizons multiples

Les membres de l'équipe pédagogique sont chercheurs, praticiens et sont issus de disciplines variées : sociologie, droit, psychologie, philosophie, philosophie politique...

Ils justifient tous d'une :

- ◆ **Expérience** significative en matière de formation professionnelle
- ◆ **Connaissance** des secteurs de l'aide, du soin et de l'accompagnement
- ◆ **Compréhension** des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées dans leur environnement de vie (domicile ou établissement)
- ◆ **Expertise** sur la thématique des aidants



Nos formateurs peuvent, dans certains cas, intervenir en binôme avec un aidant-formateur

La présence d'un aidant aux sessions que nous organisons a vocation à apporter une véritable perception de ce qui se joue dans la relation d'aide à un proche. Outre un témoignage, les aidants-formateurs sont formés et leur intervention s'inscrit dans une démarche de développement des pratiques professionnelles.

Parmi les formateurs de l'équipe pédagogique :

Patricia Auzas, anthropologue et psychosociologue de formation, elle s'est spécialisée depuis une quinzaine d'années dans la formation et l'accompagnement des professionnels. Elle élabore et conduit différents dispositifs de groupe : formation, formation-action et analyse des pratiques. L'interculturalité, les relations entre les professionnels et les familles, l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et des familles, sont ses principaux champs de compétences.

Matthieu Elgard, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social, il est diplômé de Sciences-Po Paris et en philosophie. Il travaille notamment sur les questions d'autonomie et d'éthique.

Franck Guichet est sociologue. Il travaille en lien avec des associations d'aide et de soins à domicile, et plus particulièrement sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des personnes souffrant de handicaps psychiques, et plus globalement sur les personnes en perte d'autonomie.

Brigitte Hasler opère dans les champs de l'accompagnement aux mutations des métiers dans les organisations sociales et médico-sociales (OSMS), de l'organisation et l'analyse du travail, du développement des compétences individuelles et collectives. Elle accompagne les OSMS dans leur réflexion collective visant la bientraitance et l'amélioration de la qualité. Elle a dirigé, entre janvier 1984 et août 2007, un foyer-logement, une association de services aux personnes et un centre de formation.



Des méthodes pédagogiques interactives et innovantes

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre par nos formateurs sont pensées pour favoriser une acquisition pérenne des savoirs et savoir-faire et permettre leur utilisation au quotidien. Elles sont fondées sur les principes d'interactivité et d'ajustement permanent.

Exemples : présentations croisées, brainstorming, théâtre-forum, travail sur les représentations, études de cas, jeux de rôle, photolangage, mind-mapping, mises en situations...



Des supports pédagogiques variés

Les supports pédagogiques proposés sont variés et attractifs pour susciter et maintenir l'attention et l'intérêt des stagiaires. Ils favorisent la compréhension, la mémorisation et l'appropriation des connaissances et outils présentés en formation.

Exemples : témoignages vidéos, articles, revues de presse, photos, peintures...



Une documentation remise à chaque participant

A l'issue de chaque session, nous remettons aux participants un document présentant des repères sur la questions des aidants :

- ◆ Données statistiques
- ◆ Approche sémantique
- ◆ L'accompagnement des personnes fragilisées dans leur environnement de vie
- ◆ La prise en compte des besoins propres des aidants
- ◆ La construction de projets d'accompagnement circonstanciés à l'attention des aidants en difficulté

Accompagner une personne en difficulté de vie, c'est prendre en compte son environnement, dans lequel se trouvent les proches aidants. Les professionnels sont donc amenés, dans leur pratique professionnelle quotidienne, à travailler en collaboration avec l'entourage. Néanmoins, les relations entre professionnels et proches sont souvent complexes et chacun, dans la singularité de son approche, a des difficultés à trouver sa juste place avec la personne accompagnée. Cette situation peut être à l'origine d'incompréhensions, de tensions voire de conflits. Comment comprendre ces situations, et surtout comment les prévenir et les appréhender ? Comment mettre à parité les champs d'expertise de chacun des acteurs impliqués dans cette triade ?

OBJECTIFS

- Construire avec les usagers et les aidants une relation de confiance, basées sur une reconnaissance mutuelle de la place et du rôle de chacun
- Inscrire son rôle professionnel dans une complémentarité avec les aidants et les personnes accompagnées
- Repérer, le cas échéant, les difficultés et les besoins propres des aidants afin de pouvoir les orienter et leur apporter des réponses circonstanciées

CONTENU

Les proches aidants

Qui sont-ils et que vivent-ils ?
Comment sont-ils pris en compte dans notre société ?

Les situations d'accompagnement d'une personne fragilisée

La place et le rôle de chacun des acteurs en présence : une approche globale
Aidants et professionnels : la négociation des places de chacun
Projet de vie et projet personnalisé

La communication avec les proches aidants

L'entrée en relation
La communication au quotidien
La communication en situation de conflit

L'accompagnement des proches aidants

Les réponses possibles et les différents dispositifs existants
L'intégration de la prise en compte des aidants dans l'exercice de ses missions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping, etc.)
- Mises en situation, jeux de rôle, etc.

Professionnels de l'aide, du soin et de l'accompagnement exerçant à domicile ou en établissement



(Infirmiers, aides-soignants, aides à domicile, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale...)



2 jours



Intra-établissement
OU
Inter-établissements



Tarif intra : entre 1250€ et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne



Formateur spécialiste de la thématique des aidants et des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées



Contact : Charlotte Lozac'h,
chargée de projet « Centre de formation »

☎ 01.45.48.63.43
✉ charlotte.lozach@aidants.fr

Evaluer la situation d'une personne en difficulté de vie est une mission aussi complexe que déterminante. Pour que l'évaluation permette de définir les modalités d'action les plus pertinentes auprès de cette personne, l'évaluateur doit tenir compte de l'environnement dans lequel elle évolue. Dans la grande majorité des cas, les aidants tiennent une place majeure dans cet environnement. Analyser cette place et le rôle qu'ils assurent auprès de leur proche, faire appel à leur expertise et à leur expérience, comprendre leurs besoins et leurs attentes s'inscrit dans une démarche globale d'évaluation. Celle-ci est fondamentale pour construire un projet d'accompagnement adapté aux ressources et aux capacités de chacun, relevant d'une logique de prévention.

OBJECTIFS

- Comprendre le sens de la place occupée par chacun des acteurs en présence au moment de l'évaluation
- Comprendre les enjeux rattachés à la prise en compte des aidants pour évaluer dans leur globalité les situations des personnes fragilisées
- Analyser la place et le rôle tenus au quotidien par les aidants
- Repérer les besoins et les attentes des aidants et les orienter vers les dispositifs adaptés
- Identifier les points de vigilance d'une situation qui nécessitent un suivi par des partenaires

CONTENU

La question des proches aidants

Les proches aidants dans la société française actuelle
Le vécu des proches aidants et la relation d'aide

Méthodologie de la prise en compte des aidants pour l'évaluation de la situation d'une personne fragilisée

La place et le rôle de chaque acteur au moment de l'évaluation
La prise en compte de la parole de la personne fragilisée et du proche aidant

Le repérage des besoins propres à chacun

L'analyse des modalités selon lesquelles l'aidant accompagne son proche au quotidien

Au-delà du plan d'aide : le projet de vie et le projet personnalisé de la personne fragilisée et de l'aidant

L'accompagnement des aidants

Les réponses possibles et les dispositifs existants

La construction d'une proposition d'accompagnement personnalisée et circonstanciée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping, etc.)
- Mises en situation, jeux de rôle, etc.

Professionnels exerçant des missions d'évaluation



(au sein de Conseils Généraux, Centres Locaux d'Information et de Coordination, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, caisses de retraite, services d'aide et de soin à domicile...)



2 jours



**Intra-établissement
OU
Inter-établissements**



Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne



Formateur spécialiste de la thématique des aidants et des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées



Contact : Charlotte Lozac'h,
chargée de projet « Centre de formation »

☎ 01.45.48.63.43
📧 charlotte.lozach@aidants.fr

La prise en compte de l'entourage des personnes que l'on accompagne est inscrite dans la loi du 2 janvier 2002, elle figure aussi parmi les préconisations et les recommandations de bonnes pratiques, comme celles de l'ANESM ou de la CNSA. Néanmoins, cette prise en compte est complexe à mettre en œuvre au quotidien. Quelles sont les responsabilités des structures à l'égard des proches aidants ? Comment prendre en compte l'entourage tout en respectant l'autonomie des personnes fragilisées ? Quelles réponses apporter aux aidants en difficulté ou en souffrance ?

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux rattachés à la prise en compte des aidants
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques sur ce sujet
- Définir les missions de sa structure à l'égard des aidants
- Elaborer des stratégies et un plan d'action pour mettre en œuvre, concrètement et au quotidien, la prise en compte des aidants dans sa structure et instaurer avec eux des relations de confiance
- Clarifier sa mission et celle des professionnels de sa structure à l'égard des aidants

CONTENU

La question des proches aidants

Repères statistiques, démographiques et historiques

La prise en compte des aidants dans la société

L'expérience d'accompagner un proche en difficulté de vie

Les proches aidants et le projet institutionnel et de service

L'aidant, la personne fragilisée, le professionnel : la place et le rôle de chacun

Les préconisations et recommandations de bonnes pratiques des organismes de référence en matière de prise en compte et d'accompagnement des aidants

L'analyse de la problématique des proches aidants au sein des structures d'accompagnement et de soin

Exemples de stratégies pour prendre en compte et accompagner les aidants au sein des établissements et services

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping, etc.)
- Mises en situation, jeux de rôle, etc.

Professionnels dirigeant ou encadrant des services de soin ou d'accompagnement à domicile ou en établissement



(directeurs, directeurs adjoints, cadres intermédiaires, coordinateurs...)



2 jours



Intra-établissement ou Inter-établissements



Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne



Formateur spécialiste de la thématique des aidants et des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées



Contact : Charlotte Lozac'h,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Formation

Intitulé :

Dates :

Lieu :

Participants

Civilité	Prénom	Nom	Adresse email	Fonction

Structure

Raison sociale :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone : Fax :

Nom du représentant légal :

Fonction du représentant légal :

Nom du responsable formation :

Mail du responsable formation :

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal et cachet de la structure :

A retourner complété et signé, accompagné du règlement :

- Par email à l'adresse charlotte.lozach@aidants.fr
- Par fax au 01.44.07.02.62
- Par courrier à l'attention de Charlotte Lozac'h
Association Française des AIDANTS
250 bis, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS

N° de déclaration d'activité : 11 75 48897 75

Conditions générales des prestations de formation

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales des prestations de formation telles qu'elles sont définies dans le présent catalogue de formation en page 12.

Article 1 : Objet et champ d'application

Toute inscription à une formation en inter-établissements est considérée comme effective dès réception par le Centre de formation du bulletin d'inscription dûment complété et signé par la structure, accompagné du règlement des frais d'inscription. Toute commande de formation est considérée comme effective dès l'acceptation écrite par la structure de la proposition d'intervention qui lui a été adressée par le Centre de formation. Toute inscription ou commande de formation vaut acceptation sans réserve par la structure des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Contractualisation de l'action de formation

Une fois l'inscription ou la commande de formation effective, le Centre de formation transmet à la structure une convention de formation professionnelle en double exemplaire, accompagnée du programme détaillé de l'action de formation et du règlement intérieur du Centre de formation. Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle est à retourner par la structure au Centre de formation. Le programme détaillé de l'action de formation et le règlement intérieur du Centre de formation sont à remettre par la structure aux stagiaires de l'action de formation.

Article 3 : Modification du programme ou des modalités de déroulement de l'action de formation

Si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, l'Association Française des AIDANTS se réserve le droit de modifier le programme ou les modalités de déroulement (dates, lieu, intervenant) de l'action de formation. Elle s'engage à en informer la structure dans les meilleurs délais et par tous les moyens dont elle dispose.

Article 4 : Convocation à l'action de formation

Pour les formations en inter-établissements, l'Association Française des AIDANTS précise aux stagiaires par courrier électronique ou par lettre simple la date, le lieu et les horaires de formation au minimum 15 jours avant le début de l'action de formation. Pour les formations en intra-établissement, la structure est tenue de transmettre ces informations aux stagiaires.

Article 5 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre et d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de l'Association Française des AIDANTS.

Article 6 : Responsabilité

Durant toute la durée des sessions de formation, les stagiaires sont soumis au respect du règlement intérieur du Centre de formation. Les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur structure d'origine pendant toute la durée du stage pour les risques d'accidents du travail et d'accidents de trajets dans le cadre de la législation en vigueur.

Article 7 : Evaluation des formations

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de stage précisant les résultats de l'évaluation des acquis réalisée par le formateur est remise à chaque stagiaire.

Article 8 : Facturation et règlement

Le règlement de la formation se fait dès réception par la structure de la facture émise à l'issue de la formation. Le Centre de formation remet à la structure une copie de la feuille d'émargement avec la facture. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera due de plein droit. Une indemnisation complémentaire est susceptible d'être réclamée dès lors que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 : Annulation par la structure

Toute annulation d'inscription à une action de formation doit être signifiée au Centre de formation par écrit au moins 10 jours avant le début de la formation. Si l'annulation d'inscription est réalisée dans un délai inférieur à 10 jours, le Centre de formation facturera à la structure 30% du coût total de l'action de formation au titre d'indemnité forfaitaire. Sauf cas de force majeure, si aucune annulation d'inscription n'est transmise par écrit au Centre de formation, la totalité de l'action de formation sera facturée à la structure.

Article 10 : Annulation par le Centre de formation

Si, de façon exceptionnelle, l'Association Française des AIDANTS est contrainte de reporter ou d'annuler tout ou partie de l'action de formation, elle s'engage à prévenir la structure, par tout moyen, au plus tard deux semaines avant le début du stage. Le cas échéant, aucune indemnité ne sera versée par l'Association Française des AIDANTS à la structure.

Article 11 : Litige

Si un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des AIDANTS milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société. Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du réseau national des Cafés des Aidants®, assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles, diffuse l'information, développe des partenariats et participe à la construction d'outils pour mieux appréhender les attentes et les besoins des aidants.

Un projet politique

- Promouvoir **une vision du rôle de l'aidant** dans sa double dimension : le lien à la personne accompagnée et le lien à la société
- Contribuer à faire émerger la **dimension sociétale** liée à la thématique des aidants, au-delà de la dimension privée
- Accompagner **tous les aidants sans distinction** liée à l'âge ou à la pathologie de la personne accompagnée
- **Porter une parole** sur le rôle et la place des aidants

Un réseau de Cafés des Aidants®

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les proches aidants accompagnant des personnes en perte d'autonomie en raison de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Les Cafés des Aidants sont **portés localement par des porteurs de projets** (CLIC, CCAS, établissement d'accueil, service d'aide et de soins à domicile, etc.), que l'association accompagne dans la mise en œuvre opérationnelle. Les partenaires porteurs de projet « Cafés des Aidants » sont regroupés au sein d'**un réseau national** et sont **adhérents de l'association en tant que membres associés**.

Un Centre de formation

Le Centre de formation de l'association s'adresse aux proches aidants et aux professionnels pour permettre à chacun de trouver sa juste place auprès de la personne en difficulté de vie et d'être reconnu dans le rôle qui est le sien. La formation à destination des proches aidants a pour objectif de leur **permettre de prendre la mesure de leur engagement auprès de leur proche**, et de les accompagner dans la conciliation de leur vie ordinaire et de leur vie d'aidant. La formation à destination des professionnels s'adresse aux responsables de structures, aux intervenants professionnels, aux équipes d'évaluation et aux professionnels de l'action sociale et médico-sociale. L'objectif principal de ces formations est **favoriser la prise en compte du rôle et de la place des proches aidants** par les professionnels.

Des outils

- Le guide de repérage de la situation d'un proche aidant a pour objectif de déterminer un projet avec l'aidant, et d'identifier les réponses correspondant à ses besoins et ses attentes d'après une vision globale de sa situation. Ce guide, pouvant être utilisé après y avoir été formé, se décompose en cinq étapes (identification de l'aidant, activités effectuées auprès de la personne accompagnée, autres interventions auprès de la personne en difficulté de vie, situation de l'aidant, proposition et construction d'un projet personnalisé).
- Un site Internet proposant :
 - ◆ Un espace des aidants
 - ◆ Un fonds documentaire
 - ◆ Les actualités dans le champ du handicap et du vieillissement
 - ◆ Les actualités de l'association
 - ◆ La possibilité pour les aidants de poser des questions

Des partenariats

L'Association Française des AIDANTS a vocation à être une **porte d'entrée sur la question des aidants**. C'est la raison pour laquelle elle travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs traitant de la question des proches aidants. **Les aidants eux-mêmes sont partenaires de l'association**, en adhérant et en devenant parties prenantes du projet associatif.

Pour en savoir plus : www.aidants.fr



Ensemble, portons la parole des aidants !

Pour toute question concernant le projet politique, les réalisations et les outils de l'association, n'hésitez pas à contacter :

Elodie JUNG, responsable de l'association

Charlotte LOZAC'H, chargée de projet « Centre de formation »

Aurélié MATIGNON, chargée de projet « Cafés des Aidants »

www.aidants.fr